

### Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



2019 ARA- KKP- 2364

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

nistère chargé de nvironnement Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative								
	Cadre réservé à l'autorité environnementale							
Date de réception : 1911200	Dossier complet le : 19/12/2019	N° d'enregistrement :	226					

Reconquête viticole du secteur de Champ Bertin

2.1 Personne physique Nom FINOT	PrénomThomas
<b>2.2 Personne morale</b> Dénomination ou raison sociale	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	
RCS / SIRET	Forme juridique
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47° a)	Défrichement d'une superficie de 1,21 ha

# Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet s'inscrit dans la « Stratégie locale de développement pour la préservation, la mobilisation et la mise en valeur du foncier agricole sur le Grésivaudan ». La restauration des parcelles pour une remise en valeur agricole est l'une des étapes de cette stratégie. Dans ce cadre, la communauté de communes Le Grésivaudan, avec le Département de l'Isère et l'association Espace Belledonne, ont défini un cahier des charges adossé à la mesure 16.72 du FEADER pour l'ouverture des espaces et la reconquête agricole. Ses objectifs sont de :

- Mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages agricoles
- Favoriser les projets d'installation ou de confortation des exploitations en place
- Gagner du foncier fonctionnel pour les exploitations.
- Améliorer l'autonomie alimentaire des exploitations.

Dans le cadre de cette stratégie foncière élaborée par le Grésivaudan, un appel à projets a été émis par la communauté de communes avec le Département de l'Isère et l'Espace Belledonne afin de financer les projets de travaux de reconquête agricole (déboisement, débroussaillement, équipements) des agriculteurs via la mesure 16.72 du FEADER. Mr Thomas FINOT, viticulteur installé à Bernin, a candidaté à cet appel à projet pour la reconquête viticole d'une surface de 1,21 ha actuellement boisée. Les parcelles concernées correspondent aux gisements fonciers repérés dans le cadre de l'inventaire réalisé entre 2015 et 2017.

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
autorisation de défrichement

	ndeurs caractéristiques	ation - préciser les unités de mesure utilisées  Valeur(s)
Superficie défrichée		1,21 ha
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. 45°16'24"N Lat. 5_°50'53"E
3ernin - Champ Bertin A368 A379 A382 A408	Pour les catégories 5° a), 6° a), et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) d l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ:	de la companya de la
		Long°' Lat°'
	Point d'arrivée : Communes traversées :	Long°'"_ Lat°'"_
	Joignez à votre demande les ar	nnexes n° 2 à 6
	nsion d'une installation ou d'un ouvr ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet	age existant? Oui Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommairem différentes composantes de votr indiquez à quelle date il a été au	e projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html</a>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	×		ZNIEFF de type I Gorges du Manival ZNIEFF de type II Versants méridionaux de la Chartreuse
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		Commune couverte par un PPRN approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	
D'un site classé ?		×	

# 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements X q,ean s Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications × prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Transformation de l'habitat naturel : implantation de vignes en Agriculture Est-il susceptible Biologique d'entraîner des Cahier des charges de l'implantation et de la conduite des cultures à perturbations, des dégradations, des construire en fonction des éventuels enjeux environnementaux de la zone destructions de la X biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir X un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

	d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×

Est-il susceptible

	Engendre-t-il des odeurs ?	×
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	×
	Engendre-t-il des vibrations ?	×
	Est-il concerné par des vibrations ?	X
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	×
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X
Emissions		
	Engendre-t-il des effluents ?	X
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×

Patrimoino /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	Valorisation du secteur de la Pierre de Champ Bertin par la réouverture paysagère et l'implantation de vignes : patrimoine historique du Grésivaudan
Patrimoine / Cadre de vie / Population		×		Reconquête viticole
6.2 Les incid approuvés				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	ences du projet identifi	ées au	6.1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Qui	Non X Si oui, décri	vez les	auels	:

6.4	Description,	le cas	échéant,	des	mesures	et	des	caractéristic	ues d	u projet	destinées	àé	éviter	OU	réduire	les	effets
négo	atifs notable	es du pro	ojet sur l'e	nviro	nnement	ου	la so	anté humaine	e (pou	plus de	précision,	il v	ous es	st po	ossible	de j	oindre
une	annexe trai	tant de	ces éléme	ents)	•												

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En raison des plus-values économique (reconquête agricole) et paysagère (réouverture du secteur de Champ Bertin), ce projet de reconquête viticole devrait être exempté d'évaluation environnementale.

#### 8.1 Annexes obligatoires

	T Alliexes obligationes	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	×
2	Un plan de situation au $1/25000$ ou, à défaut, à une échelle comprise entre $1/16000$ et $1/64000$ (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	×
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	×
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessu	s X
Fait à Bernin	le, 9 mai 2019
Signature	
le cadre ci-dessus	















